

L'Église. Ce mouvement prend de plus en plus d'ampleur, jusqu'à prendre un temps le pouvoir dans l'Église Orthodoxe Russe. Le patriarche Tikhon prend avec force la défense de la Tradition : « En célébrant l'Office Divin selon les prescriptions du Typikon, qui tire son origine des temps anciens et qui est observé dans toute l'Église Orthodoxe, nous sommes unis à l'Église de tous les temps et nous vivons la vie de toute l'Église ... La beauté divine de notre Office (...) doit être maintenue sans atteinte dans l'Église Orthodoxe Russe, comme son héritage le plus grand et le plus saint ».

En 1922, une terrible famine s'abat sur la Russie, le patriarche Tikhon ordonne qu'on vende tous les objets précieux de l'Église qui n'ont pas d'usage liturgique. Il refuse cependant fermement de vendre les objets de culte.

La même année a lieu un procès contre les prêtres. Tikhon est présent au procès, clamant l'innocence des accusés, et se déclarant seul responsable des charges qui leur sont incriminées.

Le 6 mai 1922, il est arrêté, déposé par l'Église Vivante et enfermé. Cette nouvelle épreuve n'affaiblit en rien sa fermeté et sa conviction. Il est relâché en juin 1923, mais reste cependant sous la surveillance constante des autorités.

Après sa libération, il continue de condamner tous ceux qui y participent. En janvier 1924, il échappe tué (il y avait déjà eu une première tentative en juin 1919).

Tant que les forces le lui permettent, il continue de le voir. La dernière année de sa vie, épuisé et malade, jours de fête. Mais Il est parvenu à la limite de ses forces physiques. Il meurt le 7 avril 1925, jour où l'Église russe fête l'Annonciation.

La glorification de Saint Tikhon a eu lieu le 9 octobre 1989, lors du Concile de l'Église Orthodoxe Russe. Ses reliques se trouvent dans la grande cathédrale du monastère Donskoï à Moscou, là où il vécut les dernières années de sa vie.



réfractaires aux réformes de l'Église Vivante. Le patriarche accusés, et se déclarant seul responsable des charges qui

et enfermé. Cette nouvelle épreuve n'affaiblit en rien sa

mais reste cependant sous la surveillance constante des

activement l'imposture de l'Église Vivante, excommuniant

à un attentat, au cours duquel son clerc Iakov Polozov est

recevoir au monastère Donskoï tous ceux qui souhaitent

il continue cependant d'officier tous les dimanches et les

Saint père Tikhon, prie Dieu pour nous

Déclaration du Conseil de l'Archevêché

Le Conseil de l'Archevêché, réuni le 12 janvier 2005, sous la présidence de Son Eminence l'Archevêque Gabriel de Comane, a été informé de la publication des déclarations et décisions adoptées par le Saint-Synode du Patriarcat de Moscou, lors de sa session du 24 décembre dernier, reprises et largement diffusées par l'association OLTR, concernant *« les relations avec l'Exarchat des paroisses orthodoxes de tradition russe en Europe Occidentale (Patriarcat de Constantinople) »* à la suite de la déclaration du Conseil diocésain de l'Exarchat du 9 décembre 2004.

Le Conseil constate, avec regret, que le Patriarcat de Moscou n'essaye pas de comprendre la position de l'Archevêché, ni d'engager un dialogue avec Mgr l'Archevêque Gabriel et son Conseil diocésain, pourtant légalement et légitimement élus à la tête de l'Archevêché, mais qu'il préfère se fier aux *« appels oraux ou écrits de clercs et laïcs qui expriment leur regret et leur inquiétude à propos de la position des dirigeants de l'Exarchat, qui, selon eux, non seulement ne contribuent pas au rapprochement avec l'Église orthodoxe russe, mais s'exprime également dans un comportement malveillant envers ceux qui désiraient un tel rapprochement »*. Les minutes du Saint-Synode mentionnent à plusieurs reprises *« les dirigeants »* de l'Archevêché comme étant soi-disant opposés à la volonté du peuple des fidèles, alors que leur action et leurs décisions ne sont que l'expression de cette volonté. Le Conseil tient à rappeler que c'est précisément suivant les dispositions du Concile de Moscou de 1917-1918 que Monseigneur Gabriel a été élu, à une majorité de plus des deux tiers des voix, lors d'une Assemblée diocésaine cléricolaïque, composée des délégués de l'ensemble des paroisses et communautés de l'Archevêché, élection qui a ensuite été confirmée, suivant les statuts de l'Exarchat, par le saint-synode du Patriarcat Œcuménique. Quant aux membres du Conseil de l'Archevêché, élus ou réélus, lors du dernier renouvellement du Conseil, ils l'ont été presque tous, là encore, à la majorité des deux-tiers, dès le premier tour.

Le Conseil estime regrettable que le Patriarcat de Moscou veuille continuer à juger de la situation uniquement à travers le prisme réducteur d'une association d'audience limitée, sans tenir compte de l'ensemble des sensibilités qui se sont exprimées et continuent à s'exprimer, au sein de l'Archevêché, pour dire que la lettre patriarcale du 1^{er} avril 2003, reçue au moment où le siège archiépiscopal était

vacant, était pour le moins une maladresse et qu'elle ne pouvait servir de base à une négociation.

Le Conseil s'étonne également que l'histoire complexe de l'Archevêché, en général, et de ses relations avec l'Église de Russie, en particulier, soit présentée de manière si schématique et édulcorée, sans tenir compte de l'évolution historique, sociologique, culturelle et canonique de l'Archevêché. Les circonstances politiques de 1931, de 1946 ou de 2003 sont une chose, l'ecclésiologie orthodoxe en est une autre.

Pour nous, l'ecclésiologie orthodoxe est et doit rester la même, au-delà des fluctuations de l'Histoire et des Empires. C'est d'ailleurs en ce sens que s'exprimait, en 1926, le métropolite de Nijni-Novgorod Serge (Stragorodskiï), le futur patriarche de Moscou, à l'époque remplaçant du *locum tenens* du trône patriarcal. Interrogé par certains évêques russes émigrés en Serbie quant au bien fondé de leur synode, le métropolite Serge n'avait-il pas alors souligné que, plutôt que de créer une structure unifiée et centralisée pour l'ensemble de la diaspora russe, il valait mieux *« se soumettre à la volonté de Dieu [...] et suivre les canons de l'Église »* ? N'avait-il pas alors indiqué que précisément la seule voie juste à suivre pour les émigrés russes dans la dispersion consistait à s'intégrer dans les Églises orthodoxes territoriales des pays des Balkans où ils se trouvaient, tandis que pour ceux qui vivaient sur des territoires situés en dehors des Églises traditionnelles il ne voyait d'autre solution que de former des Églises locales *« indépendantes »*, *« dont les orthodoxes non-russes pourraient aussi devenir membres »* ? Cette réponse du métropolite Serge est de fait la seule qui corresponde à l'ecclésiologie orthodoxe.

Il est un fait que l'Exarchat russe provisoire d'Europe occidentale, créé en 1931 par le Patriarcat Œcuménique à la demande du métropolite Euloge de bienheureuse mémoire, a été supprimé par ce même Patriarcat en 1965, sur l'insistance même du Patriarcat de Moscou et sans que l'Exarchat ait été préalablement consulté. Depuis, l'Archevêché a suivi sa voie propre, avec un statut d'autonomie particulier et provisoire dans la juridiction et sous la protection du Patriarcat Œcuménique, rétablie par le Tomos patriarcal et synodal de 1971 et confirmée et élargie par le Tomos patriarcal et synodal de 1999. Car dorénavant, si l'Archevêché continue à se reconnaître comme une structure ecclésiale temporaire,

ce n'est plus par rapport à un retour à la juridiction d'une quelconque "Eglise-mère", mais par rapport au règlement global de l'organisation ecclésiale de la "diaspora", comme nous l'expliquait le regretté archevêque Georges d'Eudociade, lors de l'Assemblée pastorale du 20 février 1981 : *"Il y a cinquante ans, tout dans notre vie semblait n'être que provisoire. L'existence de notre organisme ecclésial paraissait être temporaire et transitoire. Nos fidèles étaient presque exclusivement des réfugiés qui pouvaient se trouver le lendemain dans un autre endroit. C'est dans ces conditions que fut érigé en 1931 un 'exarchat provisoire'. A l'inverse, depuis la lettre patriarcale de 1971, il est dit clairement que la forme nouvelle de notre situation doit rester valable jusqu'au moment où la question générale de la diaspora orthodoxe 'sera réglée conformément aux exigences de l'ordre canonique par le saint et grand Concile"*.

Affirmer que le défunt Archevêque Serge d'Eucarpie, de bienheureuse mémoire, aurait vu *"l'avenir de l'Archevêché"* *"dans le rétablissement de l'unité canonique avec le Patriarcat de Moscou"* ne correspond pas à la réalité. Le 9 novembre 2000, Mgr Serge écrivait en effet à ce propos à S.S. le Patriarche Alexis II, afin de réaffirmer la pérennité canonique et l'intégrité territoriale de l'Archevêché, qui venait de se voir subtiliser une paroisse par le Patriarcat de Moscou, dans des conditions que personne n'a oubliées et qui avaient profondément choqué Mgr Serge : *"Notre existence sous l'omophore du patriarche œcuménique durant 70 ans et l'enracinement dans les pays d'Europe occidentale au cours de ces longues décennies a créé une situation tout à fait nouvelle [par rapport à la période du métropolite Euloge]. Il ne peut plus être question simplement d'un retour de notre Archevêché, qui depuis longtemps déjà n'est plus constitué que de seuls Russes, et encore moins du départ de quelques paroisses isolées, sous l'omophore du patriarche de Moscou : il nous faut chercher ensemble, dans un esprit de compréhension mutuelle et d'amour, les voies vers une solution globale du problème de la diaspora orthodoxe en Occident, sur une base d'autonomie, et en aucun cas revenir à l'affligeante pratique de passage d'éléments individuels d'une juridiction à l'autre, ce qui ne peut qu'envenimer les relations pacifiques entre les juridictions"*. *"De plus"*, ajoutait Mgr Serge, *"ces dernières années, on a trop souvent entendu dans l'Eglise russe des voix (et parfois aussi vu des actions) allant contre cet esprit de liberté qui constitue l'héritage inestimable de notre entité ecclésiale"*.

Il peut paraître tout à fait légitime que le Patriarcat de Moscou désire assurer pour l'instant sa sollicitude pastorale à l'égard des citoyens russes qui ont récemment quitté leur pays pour s'installer dans les pays d'Europe occidentale ou séjournent provisoirement à l'étranger. Il possède pour ce faire ses propres églises. Mais cette sollicitude pastorale peut également être assurée — et elle l'est effectivement — par d'autres entités ecclésiales orthodoxes. Est-il besoin de rappeler que l'Eglise orthodoxe est une, indépendamment des différentes origines ethniques et des juridictions qui la constituent dans nos contrées, et que notre objectif commun reste la réalisation visible de cette unité à travers une structure hiérarchique localement unifiée.

Par contre, il est absolument injustifié de faire état de *"blâmes sans fondements"* que nous aurions soi-disant adressés à des clercs et à des laïcs qui *"souhaiteraient un retour à des relations plus étroites avec l'Eglise mère orthodoxe russe"* : il s'agit là d'une information erronée, reçue sans avoir été vérifiée et dépourvue du moindre exemple nominatif et précis. Il en est de même de la mention d'interdits canoniques soi-disant appliqués à des clercs *"en raison de leur volonté de poursuivre la ligne de conduite indiquée par Son Eminence le métropolite Euloge"*, une *"ligne de conduite"* adoptée dans des conditions historiques précises en 1945, soit il y a plus d'un demi-siècle, et dont le métropolite Euloge de bienheureuse mémoire a amèrement regretté, dans les mois qui suivirent, le caractère précipité et irréfléchi. On peut

s'étonner par ailleurs que le Saint-Synode ne fasse aucune mention de l'attitude adoptée en 1946 par le métropolite Vladimir (Tikhonitski) de bienheureuse mémoire et qui a été suivie depuis maintenant près d'un demi-siècle par tous ses successeurs.

Le Conseil prend note, avec étonnement, de la décision du Patriarcat de Moscou de ne pas tenir compte des mesures disciplinaires qui auraient été prises ou qui seraient prises à l'encontre de tel ou tel clerc ou laïc par l'autorité hiérarchique de l'Archevêché (Minutes du saint-synode, n° 92, § 3) ainsi que de sa décision de recevoir dans sa juridiction prêtres ou paroisses qui le souhaiteraient, sans exiger de lettre de congés canonique de la part des prêtres dépendant jusque là de l'Archevêché (Minutes, n° 93). Le Conseil déplore ces décisions qui vont à l'encontre de l'esprit et de la lettre des saints canons, selon lesquels aucun évêque n'a le droit de s'immiscer dans les affaires pastorales, administratives et disciplinaires d'un diocèse autre que le sien (8^e canon du 3^e concile œcuménique), de même qu'aucune paroisse ne peut être retirée d'un diocèse et être reçue dans la juridiction d'un autre évêque sans l'accord préalable de l'évêque diocésain qui avait précédemment autorité sur elle (67^e canon du concile de Carthage).

Cette attitude à l'égard de l'Archevêché est d'autant plus déplaisante et consternante que l'Archevêché, pour sa part, n'a jamais cherché à s'immiscer dans les affaires de l'Eglise de Russie ni à la dénigrer, alors que la liberté de sa hiérarchie était réduite à néant. Bien au contraire, l'Archevêché s'est toujours efforcé de venir en aide à l'Eglise orthodoxe russe et à ses enfants persécutés ou se trouvant dans le besoin : il l'a fait par sa prière — incessante — pour la Russie souffrante et ses milliers de martyrs et confesseurs de la foi ; il l'a fait en diffusant toute l'information nécessaire sur les persécutions cruelles qui frappaient l'Eglise du Christ ; il l'a fait et le fait toujours, par le biais d'initiatives collectives et individuelles, dues à ses clercs et à ses fidèles, en collaboration avec toutes les forces vives de l'Orthodoxie dans nos pays (édition et diffusion de livres religieux, émissions de catéchèse radiophoniques, secours matériel et médical, etc.).

Il nous paraît donc évident qu'une mauvaise information du Patriarcat de Moscou quant à la vie interne de l'Archevêché ainsi que la persistance d'une lecture différente de l'histoire et des fondements canoniques de l'Archevêché et de ses relations avec l'Eglise orthodoxe russe contribuent à l'accumulation de malentendus et de tensions regrettables. Dans ces conditions, avec la bénédiction de Son Eminence l'Archevêque Gabriel et après en avoir préalablement informé Sa Sainteté le Patriarche Œcuménique, le Conseil de l'Archevêché se propose de demander à Sa Sainteté le Patriarche de Moscou de bien vouloir recevoir une délégation de l'Archevêché, afin qu'elle puisse lui présenter personnellement le point de vue de l'Archevêché et étudier avec lui la situation de l'Orthodoxie dans nos pays et de son organisation canonique, sous tous ses aspects. Nous espérons que Sa Sainteté le Patriarche Alexis II aura à cœur de bien vouloir recevoir les membres de cette délégation et d'engager avec eux un dialogue juste et fraternel en vue de favoriser la *"stabilité des saintes églises de Dieu"*, la paix et la concorde du peuple des fidèles chrétiens orthodoxes dans les pays d'Europe occidentale où le Seigneur nous a appelés à vivre.

Paris, le 12 janvier 2005

+ Gabriel, Archevêque de Comane et Exarque du Patriarcat œcuménique

Les membres élus du Conseil de l'Archevêché : Archimandrite Job (Getcha), Archiprêtre Eugène Czapiuk, Archiprêtre René Dorenlot, Archiprêtre Jean Gueit et Archiprêtre Jean Roberti, Mme Tatiana Chomcheff, MM. Ivan Cheret, Antoine Nivière, Michel Sollogoub, Pierre Sollogoub et Nikita Struve.

L'orthodoxie aujourd'hui : Tradition ou traditionalisme ? par le père Leonid Kishkovsky

Nous publions, ci-dessous, la traduction de la première partie de la conférence donnée par le père Leonid Kishkovsky, chargé des affaires extérieures et des relations inter-Églises de l'Église orthodoxe en Amérique, au séminaire Saint-Vladimir (New-York) lors de la soirée annuelle à la mémoire du père Alexandre Schmemmann. Le texte complet de la conférence est disponible en anglais sur le site : www.svots.edu et sera publié prochainement en français dans le SOP.

Dans le débat actuel concernant l'identité de l'orthodoxie, la défense de la Tradition de l'Église, on perçoit généralement que celle-ci est devenue l'apanage des partisans de l'une ou l'autre forme de traditionalisme. Cela laisse donc supposer que l'adhésion de tous les autres orthodoxes à la Tradition est, à certains égards, imparfaite, que leur sens de l'orthodoxie est déficient et même dans certains cas qu'ils trahissent la foi orthodoxe. D'un autre côté, dans cette "guerre culturelle" qui secoue l'orthodoxie, les traditionalistes sont tous, sans discernement, considérés comme des "fondamentalistes". On les considère comme incapables de toute discussion sérieuse. De chaque côté du débat, les parties en présence sont incapables d'entendre ou d'accepter que les préoccupations et motivations des « autres » puissent être pertinentes ou importantes. Rien de cela ne permet un dialogue sensé. Ces réflexions sont présentées dans l'espoir qu'un dialogue sensé est possible, et avec la conviction que celui-ci est urgent et nécessaire.

Une des affirmations centrales de l'orthodoxie est la fidélité à la Tradition. Ceci est vrai dans tous les cadres et dans tous les contextes. Les Églises orthodoxes et les Chrétiens orthodoxes, dans les divers "nouveaux mondes" de l'orthodoxie, en Europe Occidentale, en Amérique du Nord et du Sud et en Australie, sont aussi dévoués à la Tradition, que le sont les orthodoxes dans les centres historiques de l'orthodoxie en Europe et au Moyen Orient. Le terrain commun, à ceux qui sont nés et ont grandi dans des familles et des communautés orthodoxes et à ceux qui se sont convertis à la foi orthodoxe, c'est l'adhésion à la Tradition. La Tradition est aussi le terrain commun sur lequel les Chrétiens orthodoxes d'aujourd'hui se tiennent avec les Chrétiens orthodoxes qui ont vécu dans les siècles passés.

Dans son livre "l'Orthodoxie, l'Église des sept conciles", Monseigneur Kallistos (Ware) énumère les "formes extérieures" sous lesquelles la Tradition de l'Église orthodoxe s'exprime — la Bible, les sept conciles œcuméniques et le *Credo* de Nicée-Constantinople, les conciles postérieurs et leurs décisions doctrinales, les Pères de l'Église, la liturgie, les icônes. Dans sa description de la Tradition, Mgr Kallistos prend soin de noter les relations vivantes entre tous les éléments de la vie orthodoxe et de la Tradition.

« Théologie, mysticisme, spiritualité, règles morales, culte, art : ces choses ne doivent pas être cloisonnées. La Doctrine ne peut se comprendre que si elle est prière : « Un théologien, a dit Évangé, est celui qui sait prier, et celui qui prie en esprit et en vérité, est un théologien ». La doctrine comprise à la lumière de la prière doit aussi être vécue : la théologie qui n'agit pas est, ainsi que l'a dit Maxime le Confesseur, "la

théologie des démons". Le *Credo* n'appartient qu'à ceux qui le vivent. Foi et amour, théologie et vie, sont inséparables. Dans la liturgie byzantine, le *Credo* est introduit par ces paroles : "Aimons-nous les uns les autres, afin que, dans un même esprit, nous confessons le Père et le Fils et le Saint-Esprit, Trinité consubstantielle et indivisible". Ces mots expriment exactement l'attitude des orthodoxes vis-à-vis de la Tradition. Si nous ne nous aimons pas les uns les autres, nous ne pouvons pas aimer Dieu, si nous n'aimons pas Dieu, nous ne pouvons pas véritablement professer notre foi, et nous ne pouvons pas intégrer l'essence même de la Tradition, car il n'y a pas d'autre façon de connaître Dieu que de L'aimer. »

Personne dans l'Église orthodoxe ne conteste ces définitions de la Tradition orthodoxe. Toutefois, il n'est pas difficile de trouver des désaccords et des différences significatifs entre les Églises orthodoxes. Ils sont présents quotidiennement dans la vie orthodoxe. Ils sont manifestes dans les livres et les publications et sur les sites internet. On s'y heurte dans les paroisses, les diocèses et les Églises autocéphales. Dans tous les aspects de la vie de l'Église, aussi variés que la liturgie et le culte, le langage théologique et l'orientation théologique, l'œcuménisme et le dialogue inter religieux, les positions

et les perspectives diffèrent, souvent radicalement.

L'affirmation timide de la tradition par les Chrétiens orthodoxes, quand elle est juxtaposée aux désaccords et débats qui prédominent dans l'Église orthodoxe, est un mystère qui requiert une prudente attention. La réflexion qui est si clairement nécessaire, n'est en aucun cas limitée à un débat entre érudits. Il n'y a peut-être pas de tâche plus urgente dans l'Orthodoxie aujourd'hui, pour la vocation et la mission de l'Église orthodoxe, qu'une discussion lucide à propos de la tradition, de ses implications théologiques, ecclésiologiques, pastorales et œcuméniques, et de son impact sur la présentation de la foi orthodoxe aux sociétés dans lesquelles l'Orthodoxie apporte le témoignage de l'Évangile du Christ.

Les définitions que donne le dictionnaire au terme "tradition" montrent à quel point la compréhension linguistique et culturelle de ce mot et de ce concept peut varier : « La transmission d'éléments d'une culture de génération en génération, particulièrement par communication orale. Un mode de pensée ou un comportement propre à un peuple et qui se transmet sans interruption de génération en génération ; coutume ou usage. Un ensemble de coutumes ou d'usages perçus comme une structure cohérente de précédents influençant le présent. Un ensemble de préceptes religieux non écrits. Une pratique consacrée par l'usage ou un ensemble de



père Leonid Kishkovsky

telles pratiques. » La racine latine du mot est donnée comme *traditio/tradere*, qui se traduit par transmettre. Le terme grec est *paradosis*, qui signifie également transmettre. En russe, le terme est *predanie*, dont la définition du dictionnaire est « explication orale, récit ou histoire transmis de génération en génération ».

Ces définitions sont correctes au sens linguistique et culturel, mais ne correspondent en rien à la signification théologique du terme. La question de la vérité, par exemple, est laissée de côté dans les définitions culturelles et linguistiques. Or, la vérité est le critère clef pour la compréhension ecclésiale de la Tradition. Mgr Kallistos (Ware) nous offre un passage d'une grande clarté sur la question de la vérité dans le contexte de la Tradition.

« Tout ce qui vient du passé n'est pas d'égale valeur et n'est pas nécessairement exact. Ainsi que le faisait remarquer un des évêques au concile de Carthage, en 257 : « Le Seigneur a dit : « Je suis la vérité » ; il n'a pas dit : « Je suis la coutume. » » Il y a une différence entre la Tradition et les traditions : de nombreuses traditions sont humaines et accidentelles, opinions pieuses (ou pire), mais non une part réelle de la seule Tradition, du message chrétien par excellence. »

Soucieux d'insister sur la vérité comme le cœur de la Tradition, les Pères de l'Église, les hiérarques et les théologiens à travers les âges donnent de nombreux témoignages sur l'importance essentielle de la Tradition comme expérience d'une continuité vivante, et comme expérience de la présence continue, infaillible, dynamique du Saint Esprit dans l'Église. Les passages suivants illustrent ces deux convictions : que la Tradition est une réalité vivante et dynamique, et que nous n'ajoutons ni n'ôtons rien à la Tradition.

« L'Ancien Testament prêcha clairement le Père, mais le Fils seulement de manière obscure. Le Nouveau Testament révéla le Fils, mais ne fit que suggérer la divinité du Saint Esprit. Aujourd'hui, l'Esprit demeure parmi nous, se manifestant à nous de plus en plus clairement... Petit à petit, enrichissant de plus en plus son savoir, se hissant de plus en plus haut, progressant de gloire en gloire le peuple de Dieu appréhende de mieux en mieux la vérité. » **saint Grégoire de Nysse (4^e siècle).**

« Nous ne changeons pas les bornes éternelles que nos pères ont placées, mais nous gardons la Tradition, comme nous l'avons reçue. » **saint Jean Damascène (7^e – 8^e siècle)**

« Nous préservons, incorrompue, la doctrine du Seigneur, et nous adhérons à la foi qu'Il nous a donnée, nous la gardons intacte de toute souillure et amoindrissement, comme un Trésor Royal et un monument de grand prix, n'ajoutant rien et ne retranchant rien. » **les patriarches orientaux aux non-jureurs (début du 18^e siècle)**

« La Tradition est le témoignage de l'Esprit, la révélation et l'annonce incessante de Bonnes Nouvelles... Pour accepter et comprendre la Tradition, nous devons vivre dans l'Église, et nous devons être conscients de la grâce vivifiante de la présence du Seigneur, nous devons y sentir le souffle de l'Esprit Saint. La Tradition n'est pas seulement un principe qui protège et conserve : c'est essentiellement un principe de croissance et de régénération... La Tradition n'est pas seulement une mémoire verbale, mais elle est la demeure éternelle de

l'Esprit. » **p. Georges Florovsky (20^e siècle).**

Un recueil de lettres publié récemment du père Vsevolode Shpiller, prêtre d'une paroisse moscovite, contient le passage suivant sur la Tradition. « C'est pour nous la respiration du Saint Esprit. Pas du tout un "ajout" à l'Écriture Sainte, ni rien de tel, mais la capacité, la possibilité, le pouvoir et l'aptitude à entendre ce que le Sauveur a dit. Et aussi ce qu'Il n'a pas dit, Son silence. Le silence, par exemple, qu'Il a opposé à la question de Pilate : "Qu'est-ce que la vérité ?" » (Il est intéressant de noter que cette lettre du père Vsevolode fut écrite le 24 décembre 1963, comme lettre de Noël au Dr Paul Anderson, un vieil et fidèle ami anglican du séminaire de Saint-Wladimir (à l'époque à New York), ainsi que de l'Institut Saint-Serge et de l'ACER à Paris.)

Ainsi que Mgr Kallistos (Ware) l'écrit dans son article sur la Tradition dans le *Dictionnaire du mouvement œcuménique* : « Tout ce qui a été récemment écrit sur la Tradition indique une préférence marquée pour le dynamique plutôt que le statique. La Tradition n'est pas tant un « dépositaire de la doctrine » qu'un mode de vie partagé. Ce n'est pas en tout premier lieu une accumulation de documents et de témoignages, mais c'est la vie du Christ et de l'Esprit Saint dans l'Église. » Il cite, entre autres, les mots du père Dimitru Staniloie, que la Tradition « n'est pas une somme de propositions apprises par cœur, mais une expérience vécue. »

Les pères Alexandre Schmemmann et Jean Meyendorff furent parmi les témoins théologiques du XX^e siècle, qui surent exprimer la tradition vivante et dynamique de l'Église. Ils ont vécu la vie liturgique et sacramentelle, la théologie et l'histoire de l'Église dans le contexte de la Tradition vivante. Ils ont apporté leur contribution à la vie et à la pensée de l'Orthodoxie d'une manière qui ne se limitait pas à une description de la Tradition ou à une redite. Ils répondaient à la Tradition, ils enseignaient et prêchaient dans l'esprit de la Tradition et tentaient d'établir un rapport entre les leçons à tirer de la Tradition et les défis de leur temps dans le monde et l'Église. Et aujourd'hui, nous observons, avec reconnaissance, la continuité vivante entre les érudits contemporains du séminaire Saint-Wladimir et l'enseignement des pères Georges Florovsky, Alexandre Schmemmann et Jean Meyendorff.

L'accent mis sur la Tradition vivante, dynamique, est partagé par de nombreux théologiens en Europe de l'Est et de l'Ouest et au Moyen-Orient. La pensée théologique du père Boris Bobrinsky, de l'Institut Saint-Serge à Paris, du métropolite Jean (Zizioulas) du Patriarcat de Constantinople, du patriarche Ignace et du métropolite Georges (Khodr) du Patriarcat d'Antioche, de Christos Yannaras de l'Église de Grèce, et de beaucoup d'autres, approfondit notre compréhension de la Tradition, comme étant à la fois le principe de la continuité et du dynamisme.

Les théologiens énumérés ci-dessus, se considèrent sans aucun doute comme étant fidèles à l'unique Tradition de l'Église. En même temps, l'adhésion à la tradition de l'Église prend un style et un esprit différents parmi ceux qui se qualifient volontiers de "traditionalistes", ou simplement de défenseurs du « Traditionalisme ». Ils vivent également dans les différents contextes orthodoxes à travers le monde, aussi bien dans les implantations historiques orthodoxes, qu'en Europe de l'Ouest, en Amérique du Nord et en Australie (je ne parle pas de l'Amérique du Sud, dans la mesure où je connais peu la situation orthodoxe sur ce continent). On les retrouve parfois dans les Églises orthodoxes canoniques. Parfois, ils adhèrent à l'une ou l'autre des Églises "traditionnelles" non canoniques. 5

Les “traditionalistes” des Églises orthodoxes canoniques sont très acerbes dans leur critique de l’Occident et de la participation orthodoxe à l’œcuménisme. Entre autres positions soutenues par les traditionalistes, on peut citer la défense de l’ancien calendrier (julien), la critique du renouveau liturgique (la communion fréquente ou régulière est perçue comme un déclin de la discipline eucharistique), le port du foulard pour les femmes, l’accent mis sur l’expérience monastique et la littérature ascétique. Ces exemples montrent que les questions de style et d’esprit sont importantes dans ce courant de l’orthodoxie aujourd’hui, et pas seulement les questions de théologie.

La différence entre les traditionalistes des Églises canoniques et les promoteurs du traditionalisme dans les Églises non canoniques, est la perspective ecclésiologique. Dans les Églises non canoniques, il y a manifestement un empressement à condamner les Églises canoniques comme modernistes et hérétiques. En conséquence, la séparation d’avec les Églises canoniques est perçue comme un acte courageux et indispensable dans la confession de la vraie Foi. Dans les Églises canoniques, les traditionalistes ne proposent pas de quitter leur Église, et n’épousent pas les divisions ou les schismes. Ils sont simplement déterminés à faire revenir leur Église à l’époque antérieure à l’œcuménisme et à ce qu’ils définissent comme le modernisme.

[...]

Le rôle de la Tradition orthodoxe dans la vie de l’Église est principalement le témoignage de l’Esprit Saint au Christ. La Tradition, comme signe et expression de la présence de l’Esprit Saint dans l’Église, nous donne la liberté dans la vérité du Christ. Elle libère les Orthodoxes de la captivité idéologique, intellectuelle ou spirituelle. Elle nous équipe, Chrétiens orthodoxes, pour résister à la cooptation par une perspective, un mode de vie, une idéologie étroits. Elle donne la liberté d’engager des philosophies ou des visions du monde dans le dialogue, d’identifier le poison contenu dans certaines visions du monde et d’acquérir l’apprentissage et la connaissance en vue d’amener cette connaissance au service de l’Évangile.

La tentation caractéristique de l’orthodoxie est d’échapper à l’histoire, d’échapper au monde. Certains Orthodoxes, selon leurs préférences, tendent à vivre comme si l’Empire byzantin

ou l’Empire russe existaient encore ou devraient exister. Nous avons tendance à abandonner la connaissance et l’apprentissage du monde séculier en dehors du cercle de notre intérêt. Cette vie volontaire dans un ghetto est un ennemi de la tradition authentique de l’Église. Il est sans aucun doute vrai que certains saints de l’Église orthodoxe n’étaient pas des érudits, et qu’ils ne cherchaient pas à dialoguer avec la culture environnante. Mais il est également vrai que, parmi les plus grands Pères et théologiens de l’Église, on trouve des figures avec une profonde connaissance de la culture et de la vie intellectuelle de leur temps. On pense aux Pères cappadociens. Ils connaissaient et appréciaient la culture et l’érudition classiques, bien que celles-ci soient fondées sur une vision païenne du monde. Les Cappadociens firent en sorte que leurs connaissances s’appuient sur leur travail théologique, pastoral et apologétique. Cependant, ceux qui ne sont pas des orthodoxes “traditionalistes”, et sont, en principe, ouverts aux défis du monde séculier, sont souvent assez indifférents à tout ce qui est en dehors de l’Église et ils se privent ainsi de la possibilité de comprendre, et donc d’évaluer, la réalité séculaire de notre temps. Et ceux qui sont des orthodoxes traditionalistes, sont le plus souvent hostiles à la culture séculaire et considèrent toute ouverture vers ou tout dialogue avec cette culture comme une trahison à la Tradition orthodoxe.

Le grand et insidieux ennemi de la vérité et de la Tradition est le réductionnisme. Il en est ainsi, parce que, dans le mode réductionniste, il est facile de prendre une vérité, un élément ou une dimension de la Tradition, et de lui donner une telle intensité, que la globalité, la catholicité de la vérité et de la Tradition sont violées et diminuées. En adoptant ce style d’orthodoxie, on peut être convaincu d’adhérer totalement à la Vérité et à la Tradition. En réalité, on adopte seulement une Tradition partielle et déformée.

La tentation du réductionnisme est très forte aujourd’hui. C’est le cas dans la vie politique, dans la science. C’est aussi le cas dans la religion. Et cette tentation est certes très présente dans le monde chrétien. Les orthodoxes sont parfois suffisamment perspicaces pour déjouer les réductionnismes dans la vie. Mais nous le sommes moins, quand il s’agit de remarquer les réductionnismes auxquels nous sommes nous-mêmes enclins, les simplismes dans lesquels nous tombons si facilement.

Deux nouveaux sites internet à visiter...

<http://www.orthodoxie.com> Ce nouveau site fait suite au forum Orthodoxie, qui diffusait de nombreuses informations fort intéressantes concernant le monde orthodoxe. Toutes ces informations se retrouvent maintenant sur le site, dans une présentation très claire, dans un ordre chronologique pour les nouvelles récentes et classées dans des rubriques pour les archives. Le site permet d’illustrer ces informations de photos. Chaque jour est agrémenté « d’une parole de vie », tirée de la littérature patristique au sens large, qui permet de faire resurgir des textes qui nous sont chers.

<http://www.catecheseorthodoxe.free.fr> Le site de l’association Catéchèse orthodoxe est appelé à devenir incontournable pour tout chrétien francophone. Il réunit du matériel pédagogique, des textes théologiques et des homélies. La page de liens répertorie les ressources catéchétiques présentes sur le web.

Avez-vous pensé à régler votre cotisation ?

La paroisse est habilitée à recevoir des dons. Vous avez la possibilité de bénéficier d’une réduction d’impôts égale à 65% des dons versés dans la limite de 10% de votre revenu imposable.

Les dons et les cotisations versés au trésorier de la paroisse sont à régler à l’ordre de “Association Saint-Jean”, soit par chèque bancaire, soit par versement au crédit du compte bancaire Association Saint-Jean, Société Générale Défense Leclerc Banque 30003 – agence 0382 – n° de compte 00037265531 clé 68.

Compte rendu de la réunion des recteurs et marguilliers le 19 février

Une réunion des recteurs et des marguilliers des paroisses de la région parisienne a été organisée par l'Archevêché le samedi 19 février 2005.

Monseigneur Gabriel, hospitalisé à Senlis à la suite de son accident de voiture, n'a pas pu être présent. La réunion était présidée par père Boris Bobrinskoy, assisté de Michel Sollogoub et Ivan Chéret, respectivement secrétaire et trésorier du conseil épiscopal.

Une trentaine de personnes étaient présentes, représentant les différentes paroisses de la région parisienne.

Père Boris a d'abord lu un message envoyé par Monseigneur Gabriel.

L'ordre du jour de cette réunion comprenait deux volets :

1. Questions administratives et financières
2. Information sur la situation de l'Archevêché.

Le but de cette réunion n'était pas de prendre des décisions, mais d'informer et d'échanger sur les sujets à l'ordre du jour.

1. Questions administratives

a) Obligations des paroisses

Michel Sollogoub rappelle que les paroisses doivent envoyer tous les ans la copie des registres des baptêmes, mariages et décès. Les sacrements effectués par les prêtres des paroisses, dans des lieux autres que l'église elle-même, doivent également y être consignés. L'Archevêché tient à la disposition des paroisses un format type de registre.

Par ailleurs, il est également nécessaire d'envoyer à l'Archevêché une copie du compte rendu de chaque assemblée générale. Il convient aussi de rappeler que la nomination des marguilliers doit être confirmée par un décret signé de l'Archevêque. Sans ce décret, la nomination n'est pas effective.

Remarques des participants (les réponses sont données en texte droit)

• *En dehors du registre, les paroisses sont souvent amenées à délivrer des certificats. Il serait souhaitable qu'un format type de certificat soit élaboré et diffusé aux paroisses.*

• *Mariages mixtes : y a-t-il un consensus ?*

L'AEOF a rédigé et fait approuver une charte concernant le mariage et sa préparation, et en particulier concernant les mariages mixtes.

• *Serait-il possible d'avoir une explication détaillée concernant les relations entre une paroisse et l'Archevêché, le rôle du recteur, le statut du marguillier ?*

Monseigneur Serge avait rédigé un document explicitant les responsabilités du marguillier. Il est possible de l'envoyer à ceux qui le désirent.

Dans les statuts type élaborés par l'Archevêché il y a quelque temps, et proposés à toutes les paroisses, les rôles de chaque intervenant est précisé.

• *Le rôle du marguillier est très bien défini dans les décisions prises par le concile de 1917-1918, auquel notre Archevêché se réfère.*

• *Le statut légal des paroisses est régi en France par la loi 1905 de séparation de l'Église et de l'État. Cette loi demande que toute paroisse se transforme en association culturelle. La loi précise bien que l'association doit être conforme à la règle de foi de l'Église à laquelle la paroisse appartient.*

Pour être conforme au droit canon de l'Église orthodoxe, le président de l'association doit être le prêtre, qui est responsable de la paroisse devant Dieu et son évêque. Le conseil est là pour assister le prêtre. Le marguillier s'occupe de la gestion matérielle de la paroisse

Pour qu'une paroisse devienne une association culturelle, elle doit se déclarer officiellement. Par ailleurs, ses statuts doivent préciser que le seul but de l'association est de subvenir aux besoins de l'exercice du culte.

• *Les participants à la réunion demandent qu'une note explicative détaillée soit rédigée sur le contenu de la loi 1905, en ce qui concerne les associations culturelles. Il est également souhaitable d'avoir des explications sur les obligations fiscales d'une association culturelle.*

b) Moyens de communication de l'Archevêché

Le conseil de l'Archevêché a souhaité améliorer sa communication. Un communiqué est rédigé à la fin de chaque réunion, et est diffusé à toutes les paroisses. Il en est de même de toute déclaration rédigée sur un point précis, comme cela a été le cas récemment concernant la situation de Biarritz. Les textes sont rédigés en russe et en français. Ces documents doivent être affichés dans toutes les paroisses.

Le conseil épiscopal est en train de collecter toutes les adresses électroniques des recteurs et des marguilliers. Les documents seront donc envoyés par mail quand cela est possible. Dans le courant de cette année, on demandera aux personnes de préciser, s'il est toujours nécessaire de faire un envoi postal des documents.

Un site web est en préparation : www.exarchat.org. Il est d'ores et déjà possible de le consulter. Son contenu est pour l'instant assez restreint. Toutes les remarques sont bienvenues. Les paroisses sont invitées à envoyer toutes les informations qu'elles souhaitent y voir paraître.

c) Fonctionnement de l'administration diocésaine

L'administration diocésaine est en train de voir comment améliorer son fonctionnement le plus efficacement possible. Le secrétaire ne peut y consacrer tout son temps, ayant par ailleurs une activité professionnelle. Le projet est d'engager une personne à plein temps pour assister les membres de l'administration. Cependant, cela a un coût, et il n'est pas sûr que les finances de l'Archevêché le permettent.

d) Projets pastoraux

L'administration diocésaine souhaite mettre en place et animer des projets pastoraux importants. Deux projets sont à l'étude :

a. Catéchèse des nouveaux arrivants. La demande est importante. Beaucoup de russophones sont concernés. Il faudrait que les recteurs et les marguilliers lancent un appel dans leurs paroisses, afin que des volontaires se manifestent pour assurer cette catéchèse.

b. Accueil des nouveaux immigrants : travail social.

Remarques faites par les participants

• *Pour que la catéchèse se fasse dans de bonnes conditions, il est souhaitable que les catéchètes reçoivent une formation, aussi bien pour le contenu, que pour la pédagogie elle-même.*

Contenu : la Formation Théologique par Correspondance (FTC), organisée par l'institut Saint-Serge pourrait être d'une grande utilité pour cette formation.

- Léon Zander avait rédigé des cours sur la pédagogie, qu'il serait bon de diffuser.
- Une formation systématique comme la FTC peut être difficile à suivre, car elle demande beaucoup de temps. Il serait souhaitable d'organiser régulièrement des rencontres, telles que celles qui ont eu lieu à Vézelay l'année dernière.
- Il est difficile dans la pratique d'organiser ce type de catéchèse. Les personnes concernées sont généralement dans une situation matérielle difficile, et vivent loin des églises. Une des idées possibles est de rassembler les personnes après la liturgie pour des agapes, suivies de la catéchèse.

Un groupe de travail sera créé pour étudier en détail les possibilités d'organiser une catéchèse.

En ce qui concerne les actions sociales, le souci principal est de pouvoir les financer. Il est possible que l'Archevêché puisse participer dans le cas d'actions concrètes organisées par les paroisses. Mais ce sont principalement les paroisses qui doivent prendre l'initiative.

A noter : Michel Sollogoub et Ivan Chéret ont rencontré le responsable des cultes du ministère de l'intérieur. Celui-ci a promis d'apporter son appui aux clercs qui auraient des difficultés pour obtenir un titre de séjour. Si nécessaire, il faut dans ce cas s'adresser à l'administration diocésaine.

2. Situation financière

Le budget de l'Archevêché est d'environ 80-85.000 euros par an. Une année sur deux est déficitaire. L'année 2004 s'est terminée sur un léger déficit.

Les ressources sont :

- Les cotisations des paroisses
- Les quêtes obligatoires organisées dans les paroisses
- Le fond Métropolitain Euloge
- La vente de cierges via le SDO.

Le trésorier est en train de prendre des renseignements auprès de la Mutuelle Saint Christophe, qui semble proposer des tarifs d'assurance intéressants. Il est peut-être possible de signer un contrat responsabilité civile « groupe » pour les paroisses, ce qui permettrait à tous de faire des économies intéressantes.

Il serait souhaitable que l'administration diocésaine envoie dans toutes les paroisses la liste complète des quêtes obligatoires.

3. Information sur la situation de l'Archevêché.

a) Biarritz

L'administration diocésaine a préparé une note (datée du 18 février 2005) détaillant tout l'historique de cette affaire¹.

Pourquoi le père Monjoch a-t-il été définitivement interdit avant la réunion du Tribunal Ecclésiastique ?

L'interdiction n'était que temporaire, en attendant la session du Tribunal, à laquelle le père Monjoch ne s'est d'ailleurs pas rendu².

Cette affaire appelle des questions d'ordre plus général concernant toutes les paroisses :

- Les critères définissant l'appartenance ou non d'un paroissien à l'association culturelle sont définis dans les statuts de la paroisse. Il convient donc de s'y référer, et de modifier les statuts, si nécessaire.
- Il est très important de tenir à jour une liste officielle et précise des membres de l'association culturelle.
- Il est aussi très important de rappeler à tous les paroissiens qu'ils demandent à devenir membres de l'association culturelle.

Une discussion s'engage sur la façon dont une personne peut devenir membre d'une association culturelle. Les statuts diffèrent d'une paroisse à l'autre. Certaines demandent un parrainage. Dans d'autres paroisses, une demande de la personne suffit. Le conseil paroissial prend ensuite sa décision.

b) Relations avec le Patriarcat de Moscou

Le 1^{er} mai 2004, Monseigneur Gabriel avait énoncé sa position, concernant la mise en place d'une concertation sur l'avenir de l'Archevêché.

Cela signifie que chacun d'entre nous doit rechercher quelle est la forme d'avenir qui lui semble la plus proche et la plus conforme à sa foi.

Cependant, cette concertation n'était pas prévue comme devant revêtir la forme d'un débat public. En pratique, elle a pris les formes suivantes :

- Convocation d'une assemblée pastorale le 1^{er} novembre 2004.
- Déclaration du conseil diocésain en décembre 2004.
- Deuxième déclaration le 12 janvier 2005, motivée par les déclarations faites par le Patriarcat de Moscou le 24 décembre 2004.
- L'Archevêché vient d'envoyer au Patriarche Alexis II une demande d'entrevue. Nous attendons sa réponse.
- Michel Sollogoub et Nikita Struve ont rencontré Monseigneur Innocent le 14 février. Cette entrevue a eu peu de résultat, Monseigneur Innocent ayant déclaré qu'il suivait les instructions de sa hiérarchie.
- Une conférence diocésaine sera organisée au printemps 2005, qui ne se limitera pas aux seuls pasteurs.

Remarques faites par les participants

- Il faut poser la question de la construction de l'église locale.
- Une commission avait siégé pendant deux ans à la demande de Monseigneur Serge, pour étudier l'avenir de l'Archevêché. Le rapport de cette commission, déposé à la veille du décès de Monseigneur Serge, n'a jamais été publié. Les travaux de la commission n'ont pas repris. Il serait souhaitable que le rapport soit porté à la connaissance de tous.
- Une situation de blocage s'est instaurée. Il est très important d'en discuter les raisons et les façons de s'en sortir.
- Il est important de dialoguer avec tout le monde, quelles que soient leurs opinions. Sur l'internet les débats sont très riches, et de nombreux documents importants sont publiés. Il faut aussi participer à la prochaine table ronde de l'OLTR en mars. La concertation et le dialogue entre personnes de toutes opinions sont primordiaux.
- Une inquiétude se fait jour concernant les concélébrations. Monseigneur Serge les avait rendues possibles. C'est quelque chose de très important, d'essentiel.

Père Boris et Michel Sollogoub confirment que les concélébrations avec le patriarcat de Moscou ne sont pas remises en cause.

- Il est regrettable que la demande d'entrevue avec Alexis II ait été faite si tardivement.
- Il faudrait que la délégation qui rencontrera Alexis II soit composée de personnes représentant les différentes opinions existant dans notre Archevêché.
- Le vrai problème est de débattre de la lettre du Patriarche Alexis II. Son seul objet était de proposer de guérir du schisme dont souffre l'Église russe en Occident. Mais cette lettre a éveillé des réflexes de peur. Beaucoup de temps a passé, et on n'a pas su se positionner.
- Si l'entrevue avec le Patriarche Alexis II a lieu, il faut d'abord clarifier l'attitude de l'Archevêché par rapport à cette lettre.

Père Boris indique qu'il sera évidemment impossible d'ignorer cette lettre lors d'une entrevue avec le Patriarche de Moscou.

Une réunion analogue sera prochainement organisée avec les recteurs et les marguilliers des églises de province. Une autre réunion, nationale cette fois-ci, pourrait aussi être organisée.

¹ Cette note est à la disposition des paroissiens qui la demanderont au père Serge.

² La note du 18 février 2005 indique en effet que le père Monjoch a été interdit temporairement le 16 décembre 2004. Cependant, elle indique aussi que la décision d'interdire le père Monjoch à titre définitif a été prise le 28 décembre 2004, avant la session du Tribunal Ecclésiastique, qui a eu lieu le 12 janvier 2005.

Carnet de la paroisse

19 mars 2005

Entrée en catéchuménat de William Agbodjan

19 mars 2005

Baptêmes de Nicolas Kadar et de Matthieu Hammou

2 mai 2005

Baptême de Séraphine Vaux

Si vous souhaitez voir paraître une annonce dans le carnet de la paroisse, n'hésitez pas à contacter Élisabeth Toutounov - 13 rue Guy Gottself, 91330 Yerres - 01-69-49-15-39 - elisabeth.toutounov@wanadoo.fr

A propos de notre paroisse

Catéchèse pour les adultes

La prochaine réunion aura lieu le **samedi 2 avril** à 16h30, avant l'office. Il est prévu que nous continuions à lire ensemble *l'Eucharistie* du père Alexandre Schmemmann (quatrième paragraphe du premier chapitre, *Le sacrement de l'Assemblée*). Cependant, nous accueillerons pour les vigiles des membres de la Fraternité de la Sainte- Rencontre. Si ceux-ci sont disponibles plus tôt, nous pourrions organiser un échange sur nos expériences respectives.

Catéchèse pour les enfants

Les prochaines catéchèses sont prévues, pour les groupes des petits, les **dimanche 3 et 23 avril** à 10 heures et, pour le groupe des grands, le **dimanche 10 avril** à 10 heures

A venir...

6^{ème} réunion de l'atelier «Approche de la Philocalie» le vendredi 15 avril à 20 heures

Thème de l'année : *Les chapitres sur la prière* d'Évagre le Pontique

Lieu : Paroisse Saint-Séraphin-de-Sarov, 91, rue Lecourbe, Paris 15^e.

liturgie pascale à Notre-Dame de Kazan (Moisenay) le jeudi 5 mai (jeudi radieux) à 10 heures (jour férié)

Lieu : Paroisse Notre-Dame de Kazan, Chemin du Moulin de la Roue, 77950 Moisenay.

Pour s'y rendre depuis Paris : prendre l'autoroute A6, puis A5, direction Troyes. Après le péage, sortie n°16 (Chatillon-la-Borde). Prendre la D408, direction Melun, puis la D126, direction Moisenay. Traverser un petit bois, la propriété se trouve à la première intersection communale.

Journées catéchétiques de Vézelay du vendredi 27 au dimanche 29 mai

Thème : "L'important est d'instruire dans la joie" (st Augustin)

Lieu : Centre Ste-Madeleine, rue St-Pierre, 89450 Vézelay.

Les catholiques d'Issy-les-Moulineaux vous invitent

PAROLE EN FÊTE

LA BIBLE, UNE PAROLE QUI FAIT VIVRE

Samedi 16 avril 2005

Ateliers et rencontres de 15 h à 18 h

Messe festive à 18 h

Repas convivial, tiré du sac, à 19 h

Spectacle biblique humoristique à 20h30

Concert avec le groupe Agapé(FRAT) de 22h à 23h30

DE 1 À 99 ANS



Entrée libre à toute heure - Collège Saint Nicolas (garderie prévue)

19, rue Victor Hugo - Issy-les-Moulineaux - Contact Parole en Fête : 01 40 93 42 02

Conception : Laurence Buisson

Répartition des services

	Prospères et vin	café et fleurs		Prospères et vin	café et fleurs
3 avril	Anne von Rosenschild	Danielle Chveder	1 ^{er} mai	Hélène Lacaille	Agapes
10 avril	Sophie Tobias	Denise Trosset		Clémentine Lacaille	
17 avril	Olga Victoroff	Anne Sollogoub	2 mai	Anne von Rosenschild	Olga Victoroff
23 avril	Clémentine Lacaille	Catherine Hammou	8 mai	Sophie Tobias	Agapes
24 avril	Danielle Chveder	Elisabeth Toutounov		Olga Victoroff	
28 avril	Catherine Hammou	Tatiana Victoroff	15 mai	Annick Klimoff	Annick Klimoff
30 avril	Magdalena Gérin	Brigitte Sollogoub	22 mai	Danielle Chveder	Marie Prevot

Les dates des services sont souples. Si elles ne vous conviennent pas, il est tout à fait possible de faire des échanges. L'important est que nous ne manquions ni de prospères, ni de café. Si vous souhaitez vous joindre à la participation aux services, n'hésitez pas à prendre contact avec Anne Sollogoub.

Calendrier liturgique

Samedi 2 avril	18h00	Vigiles	
Dimanche 3 avril	10h00	Proskomidie et Liturgie de st Basile	ton 3
	3 ^{ème} Dimanche du carême : Dimanche de la Sainte Croix		
	18h30	Vêpres	
Mercredi 6 avril	19h00	Vêpres et Liturgie des Présanctifiés	
Samedi 9 avril	18h00	Vigiles	
Dimanche 10 avril	10h00	Proskomidie et Liturgie de st Basile	ton 4
	4 ^{ème} Dimanche du carême : mémoire de saint Jean Climaque		
	18h30	Vêpres	
Mercredi 13 avril	19h00	Vêpres et Liturgie des Présanctifiés	
Vendredi 15 avril	19h00	Matines	
	Acathiste à la Mère de Dieu		
Samedi 16 avril	18h00	Vigiles	
Dimanche 17 avril	10h00	Proskomidie et Liturgie de st Basile	ton 5
	5 ^{ème} Dimanche du carême : mémoire de sainte Marie l'Égyptienne		
	18h30	Vêpres	
Mercredi 20 avril	19h00	Vêpres et Liturgie des Présanctifiés	
Vendredi 22 avril	19h00	Vigiles	
Samedi 23 avril	9h30	Proskomidie et Liturgie de st Jean Chrysostome	
	Résurrection de Lazare		
Samedi 23 avril	18h00	Vigiles	
Dimanche 24 avril	10h00	Proskomidie et Liturgie de st Jean Chrysostome	
	Dimanche des Rameaux : entrée de notre Seigneur à Jérusalem		
	Sainte et grande semaine		
Dimanche 24 avril	19h00	Matines	
		Office du Fiancé	
Lundi 25 avril	19h00	Matines	
		Office du Fiancé	
Mardi 26 avril	19h00	Matines	
		Office du Fiancé	
Mercredi 27 avril	19h00	Matines	
Jeudi 28 avril	9h00	Vêpres et Liturgie de saint Basile	
		Sainte Cène	
	19h00	Matines	
		Les 12 évangiles	
Vendredi 29 avril	12h30	Vêpres	
		Vénération de l'épitaillon	
	19h00	Matines	
		Office de l'Ensevelissement	
Samedi 30 avril	9h00	Vêpres et Liturgie de saint Basile	
Samedi 30 avril	21h00	Nocturnes. Procession pascale	
	Matines pascales		
Dimanche 1 ^{er} mai	00h00	Liturgie de Pâques	
	Saint grand et lumineux dimanche de Pâques - Résurrection du Christ		
Lundi 2 mai	10h00	Proskomidie et Liturgie pascale	
Samedi 7 mai	18h00	Vigiles	
Dimanche 8 mai	10h00	Proskomidie et Liturgie	
	Dimanche de Thomas. Saint Jean l'évangéliste. Fête de la paroisse		
Samedi 14 mai	18h00	Vigiles	
Dimanche 15 mai	10h00	Proskomidie et Liturgie	ton 2
	Dimanche des Myrophores et du Juste Joseph d'Arimatee		
Samedi 21 mai	18h00	Vigiles	
Dimanche 22 mai	10h00	Proskomidie et Liturgie de st Basile	ton 3
	Dimanche du Paralytique		

Les prises de position dans les articles publiés ne reflètent que l'opinion personnelle de leurs auteurs.

Directeur de la publication : Archiprêtre Serge Sollogoub

Équipe de rédaction : Clémentine Lacaille, Christophe Levalois, Béatrice Massiot, Anne Sollogoub, Élisabeth Toutounov

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de rédaction ou contribuer à un prochain numéro, adressez vos demandes à
Élisabeth Toutounov – 13 rue Guy Gotthelf, 91330 Yerres – 01-69-49-15-39 – elisabeth.toutounov@wanadoo.fr

L'ensemble des textes publiés peuvent être reproduits avec l'indication de la source : *Fenillets Saint-Jean*